

Témoignage : "L'homme que j'ai épousé a deux visages"

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **L'Émilie : magazine socio-culturelles**

Band (Jahr): **[89] (2001)**

Heft 1457

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-282101>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Témoignage

«L'homme que j'ai épousé a deux visages»

Aujourd'hui Laura* a 55 ans. Il y a une douzaine d'années, elle est arrivée dans le canton de Vaud où elle s'est mariée à un Suisse qui occupe une position importante dans une entreprise privée bien connue. Après un calvaire qui aura duré plus d'une décennie, au cours duquel elle a frôlé la mort à quelques reprises, elle vient d'obtenir le divorce. Au moment où ce chapitre noir se referme derrière elle, Laura a accepté de témoigner de son expérience personnelle pour briser le mur du silence. Extrait d'une histoire douloureuse où la protagoniste s'en sort.

«J'ai rencontré G lorsque j'avais 27 ans; j'étais en vacances en Suisse et nous nous sommes rencontrés sur son lieu de travail. Il était très charmant et lorsque je suis rentrée dans mon pays, nous avons correspondu pendant quelques années. J'ai connu des épisodes difficiles pendant cette période et il a su me reconforter à distance. Un jour, alors qu'il était en instance de divorce, il m'a demandée en mariage. J'ai décidé de le rejoindre en Suisse en 1987 et on s'est marié.

Quinze jours après mon arrivée, j'ai senti que quelque chose clochait. Il travaillait treize, quatorze heures par jours, et moi, je devais m'occuper de ses fils, des courses et du ménage d'une maison immense. Je souffrais d'une maladie qui n'était pas encore diagnostiquée à l'époque et toutes ces activités me coûtaient énormément physiquement. J'étais épuisée. Il était autoritaire, il me faisait des reproches, me comparait aux autres femmes, me traitait de paresseuse, me culpabilisait, me faisait du chantage. J'ai découvert les deux visages de la personne que j'avais épousée: l'homme public respectable que tout le monde admirait et le bourreau en privé. Je ne connaissais personne en Suisse et je n'avais pas un sou. C'était déjà l'horreur.

J'avais un billet de retour et j'ai voulu rentrer chez moi. Il a voulu m'en empêcher: il a sorti les violons, m'a fait des excuses, des promesses... Malgré la difficulté de ma situation, je l'aimais et j'ai cédé. La situation ne s'est pas améliorée: j'étais complètement isolée. Je me sentais prisonnière. J'ai appris, a posteriori, qu'il avait écrit à ma famille d'arrêter d'essayer d'entrer en contact avec moi.

En 1990, mon père que j'aimais beaucoup est mort. C'est là que la violence physique a commencé: il trouvait que je pleurais trop. J'étais seule, malade et piégée, et il contrôlait toute ma vie. J'étais tellement angoissée qu'à certains

moments, des membres de mon corps se sont paralysés. J'étais déprimée et j'ai commencé à boire pour fuir mon quotidien et pour arriver à dormir.

Après m'être retrouvée plusieurs fois à l'hôpital, sans qu'aucun médecin ou infirmière ne semble se poser de question, j'ai demandé de l'aide. Aussitôt que j'identifiais mon mari auprès des avocats, les portes se refermaient. Personne ne voulait entrer en matière. On est dans une petite société où tout le monde se connaît et personne n'a voulu se mouiller. Le seul soutien que j'ai reçu a été de la part d'un journal féministe jurassien. Si j'avais eu de l'argent, la situation aurait certainement été différente.

En 1999, je n'en pouvais plus et j'ai demandé le divorce. Pour éviter de devoir me verser de l'argent, l'homme que j'ai épousé a tout fait pour me discréditer et me rendre la vie impossible. Il a essayé de me faire placer dans un hôpital psychiatrique en me faisant passer pour folle. Il a tenté de faire entrer un inconnu dans la maison pour me prendre en défaut et me faire passer pour adultère aux yeux de la Cour.

Il y a quelques semaines, le divorce a enfin été prononcé. Pour sa part, il s'en sort indemne. Sa réputation demeure intacte. Je n'aurais pas souhaité qu'il fasse de la prison, mais j'aurais bien aimé qu'il fasse du travail communautaire comme cela se fait dans d'autres cantons; qu'il se rende compte de la réalité des femmes dans ma situation, par exemple. En ce qui me concerne, des gens du voisinage ne m'adressent plus la parole. Financièrement, j'ai survécu grâce à des prêts et des dons, et je vais m'en sortir grâce au deuxième pilier. Et j'ai mon chien et ma chatte (qui eux aussi ont subi quelques événements traumatisants), sans lesquels je ne m'en serais pas sortie. Maintenant, j'ai envie de tourner la page. J'aime bien la Suisse, mais j'envisage peut-être de retourner dans mon pays, recommencer une autre vie. Malgré tout, je me suis battue envers et contre tout, et j'ai gardé la tête haute jusqu'au bout.»

*Prénom fictif